

## **AFFIRMATION SOLENNELLE**

Je, soussigné, **MICHEL BASTIEN**, directeur – Affaires réglementaires et tarifaires pour la division Distribution de la demanderesse, Hydro-Québec, au 75, boulevard René-Lévesque Ouest, 17<sup>e</sup> étage, en la ville de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. La présente demande relative à la détermination du coût du service du distributeur et à la modification des tarifs d'électricité - phase 2 (dossier R-3492-2002) a été préparée sous ma supervision et mon contrôle ;
2. J'ai une connaissance personnelle des faits allégués dans la présente demande ;
3. Tous les faits allégués dans la présente demande sont vrais.

Et j'ai signé à Montréal, ce 13 août 2003

(s) MICHEL BASTIEN

---

**MICHEL BASTIEN**

Déclaré solennellement devant moi à Montréal,  
ce 13 août 2003

(s) LOUISE PELLERIN (# 53,666)

---

Commissaire à l'assermentation  
pour le district de Montréal.